

Robert Hébert, *Le Procès Guibord ou l'interprétation des restes*, Montréal, Triptyque, 1992, 193 p.

Marc Chabot

Volume 4, numéro 1, automne 1993

Théories esthétiques

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/800939ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/800939ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Collège Édouard-Montpetit

ISSN

1181-9227 (imprimé)

1920-2954 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Chabot, M. (1993). Compte rendu de [Robert Hébert, *Le Procès Guibord ou l'interprétation des restes*, Montréal, Triptyque, 1992, 193 p.] *Horizons philosophiques*, 4(1), 128–129. <https://doi.org/10.7202/800939ar>

Robert Hébert, *Le Procès Guibord ou l'interprétation des restes*, Montréal, Triptyque, 1992, 193 p.

Qui se souvient de l'affaire Guibord? Ce typographe du XIX^e siècle à qui fut refusée la sépulture en terre catholique parce qu'il était membre de l'Institut Canadien?

Notre mémoire collective est mince. L'histoire de nos idées est si peu existante. Elle pourrait l'être, il n'en tient qu'à nous; mais je dis qu'elle ne l'est pas parce qu'une mémoire collective n'existe pas si elle ne vit que pour ceux et celles qui font profession d'historien. Nos débats, nos écritures, nos idées ne durent que la vie d'une génération. Ce n'est pas une vie pour des idées.

Et puis, notre histoire des idées ne fait pas mythe. Elle n'habite pas l'espace, elle n'habite pas notre imaginaire collectif.

Le procès Guibord ou l'interprétation des restes est le titre de l'essai de Robert Hébert. Les «restes», ce sont : ce procès, Guibord, l'Institut Canadien, l'ultramontanisme, Mgr Bourget, Dessaulles, le libéralisme, la philosophie et notre philosophie.

C'est avec des «restes» de la sorte qu'un Henri Guillemin nous aurait préparé un repas savoureux. C'est avec ces «restes» que Robert Hébert a travaillé pendant sept ans pour nous offrir un essai torturé sur un morceau de notre histoire.

Hébert fait non seulement acte de présence dans la culture, il entreprend une véritable réflexion sur la plaidoirie de Joseph Doutre au procès Guibord :

Je suis seul devant ce texte : je saisis mais je ne comprends pas tout à fait l'attrait qu'il exerce sur moi, il me prend à la gorge. Dans sa force événementielle, sa puissance analytique. *Comment cela fut-il possible*¹?

Bien sûr, il y a Doutre oublié. Mais dans cet essai, il y a aussi Robert Hébert qui cherche et qui vit avec une responsabilité que les penseurs d'ici n'ont jamais comprise : celle de donner une mémoire aux gens, celle d'indiquer le tracé de notre territoire, celle de faire vivre cette histoire en nous.

Au fond, nul intellectuel ne peut différer sa responsabilité (celle de répondre au non-savoir d'un territoire) là où il s'expose².

Rendre la pensée habitable. Ouvrir les idées avec d'autres idées. Assiéger le territoire d'hypothèses. Passionner notre monde des idées. Comme tout cela semble moral. Mais on ne fait pas grand-chose lorsque la morale ne s'accouple pas avec une passion. Cette passion, il faut bien le dire, Robert Hébert l'a.

1. Robert Hébert, *Le procès Guibord*, Triptyque, 1992, p. 145.

2. *Ibid.*, p. 146.

La vie n'est pas une simple gestion du présent. L'aménagement d'un territoire intellectuel est fondamental lorsqu'on pose l'éducation comme importante pour une société. Ceux et celles qui affirment que la vie n'a pas de sens ne rigolent jamais.

Je suis pénétré d'une sorte de morale ultime : «rien n'est». Naturellement, pour vivre, il faut faire comme si les choses avaient un sens³.

Je devrais, je le sais, vous parler de Joseph Doutre et de l'affaire Guibord. Je n'en ferai rien. Le «Carnet du chercheur» qui occupe la moitié de l'essai de Robert Hébert me semble plus important encore. L'auteur y fait état, dans une langue simple et efficace, de ce que nous pourrions nommer : notre désinvolture historique et ses conséquences.

Texte admirable qui se promène partout, qui questionne tout, qui ouvre toutes les portes.

Texte torturé. Texte osé.

C'est ce que j'attends d'un livre : qu'il me donne le goût d'être.

Marc Chabot
Collège François-Xavier Garneau

3. Claude Levi-Strauss, no spécial du *Magazine littéraire*, juin 93, p. 26.